



TIR À L'ARC ESSONNE

REGLEMENT DES RENCONTRES INTERCLUBS

Saison 2025 -2026

Article 1/ PREAMBULE

Le Comité Départemental de l'Essonne, affilié à la FFTA, organise des rencontres départementales par équipes de club.

Objectifs :

- Permettre aux archers du département d'organiser des rencontres avec d'autres clubs
- Proposer des matchs individuels et par équipes tout au long de la saison salle
- Favoriser la mixité de sexe, d'arme et d'expérience
- Développer des relations amicales

Le règlement de ce challenge Interclubs et les détails de son organisation sont confiés à la commission sportive.

Pour participer au Challenge interclubs, l'inscription est obligatoire et gratuite. Les clubs et compagnies de l'Essonne peuvent présenter au maximum 2 équipes. Toutefois des archers individuels peuvent également accompagner l'équipe et s'entraîner suivant la disponibilité des cibles du club accueillant.

Chaque club participant désignera un référent-capitaine qui organisera les rencontres (appel au référent capitaine du club adverse, convenir d'une date, ...). Un référent-arbitre devra également être nommé pour le bon déroulement de la rencontre.

Article 2/ COMPOSITION DES ÉQUIPES

- 3 archers, dont une femme minimum
- 3 armes peuvent être représentées : classiques, poulies et arc nu
- La composition de l'équipe pourra être modifiée à chaque rencontre.
- En cas d'absence de dernière minute d'un archer, et sans possibilité de remplacement, la rencontre pourra être reportée, ou le match sera considéré comme perdu.

Remplacement : Après les volées d'échauffement, aucun remplacement ne pourra être effectué sauf en cas de casse de matériel ou de problème médical soudain.

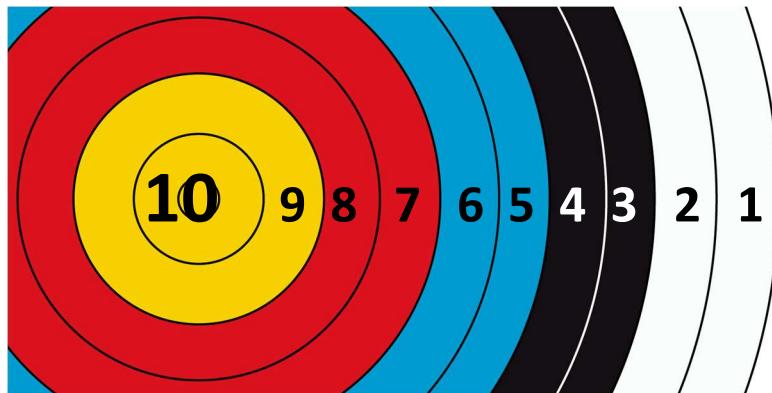
Article 3/ DISTANCE ET BLASONS

- Distance : 18 m
- Arcs classiques et arcs nus : blason unique Ø40 ou trispot Ø40 au choix de chaque tireur
- Arcs à poulies : trispot Ø40
- Les blasons utilisés devront comporter une zone centrale réduite (le "10+").

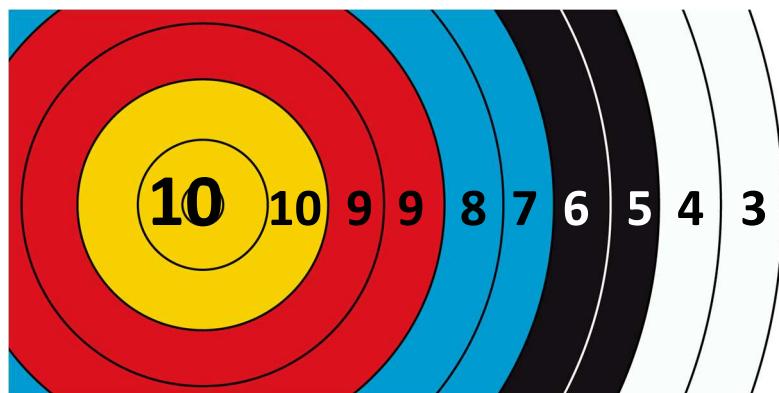
Les archers tireront des volées de 3 flèches, à raison d'une flèche par spot lorsqu'ils tirent sur trispot, en une durée maximale de **1 minute 30**.

La valeur d'une flèche sera comptée de la manière suivante :

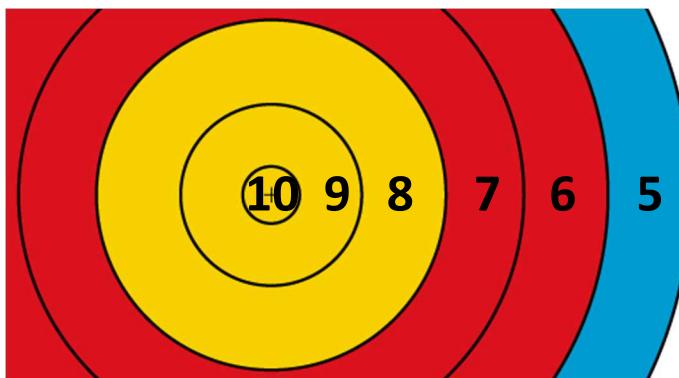
- Arcs Classiques : en suivant les règles habituelles de la FFTA pour cette arme



- Arcs Nus :



- Arcs à poulies sur trispot uniquement :



Conformément aux règles d'arbitrage de la FFTA, dans le cas où deux flèches se situent dans le même spot, sera seule décomptée celle qui rapporte le moins de points (l'autre étant comptée nulle). De même, au cas où une flèche serait tirée après le signal de la fin du temps réglementaire, serait comptée nulle la meilleure flèche du tireur responsable, dans l'ensemble des 3 spots.

Article 5/ LIEUX ET DATES

- Des poules sont constituées suivant le nombre d'équipes inscrites.
- Dans chaque poule, chacun des Clubs/Compagnies organise une rencontre avec tous les autres.
- Le lieu et la date des rencontres sont décidés conjointement par chaque référent-capitaine.
- Les rencontres peuvent rassembler toutes les équipes d'une même poule sur le même lieu si le nombre de cibles disponibles est suffisant.
- En cas d'imprévus et d'annulation, prévenir les équipes 48 h avant. Un report de date est préconisé.
 - Par défaut, l'équipe qui se désiste sera considérée comme perdante.
 - Un pot de l'amitié sera organisé par l'équipe accueillante pour clôturer les rencontres.

Article 6/ ORGANISATION DES RENCONTRES

La Compagnie/Club accueillante prévoira des facilités pour que les visiteurs puissent s'entraîner pendant 20 minutes à la distance et sur les cibles et blasons prévus, avant les matchs proprement dits.

Une rencontre est terminée quand chacun des 3 tireurs d'une équipe a rencontré chacun des 3 tireurs de l'autre équipe, elle comporte donc 3 tiers temps. En désignant A, B et C chacun des tireurs de chaque équipe, on aura le plan suivant qui assure le passage de chaque tireur de chaque équipe sur chaque cible :

Premier Tiers Temps	Deuxième Tiers Temps	Troisième Tiers Temps
A Local/A Visiteur	B Local/C Visiteur	C Local/B Visiteur
B Local/B Visiteur	C Local/A Visiteur	A Local/C Visiteur
C Local/C Visiteur	A Local/B Visiteur	B Local/A Visiteur

Tous les matchs se tireront sur le principe des sets. Le premier archer ayant marqué 6 points gagne le match. En cas d'égalité à 5-5, une flèche de barrage départage les 2 archers.

9 matchs sont donc tirés lors d'une rencontre, le nombre de matchs gagnés désigne l'équipe vainqueur de la rencontre.

Une Compagnie/Club présentant à l'heure dite une équipe incomplète pourra affronter son adversaire avec cette équipe réduite, mais perdra les avantages qui lui auraient éventuellement été rapportés par le(s) tireur(s) manquant(s) avant l'arrivée de celui (ceux)-ci.

Article 7/ CLASSEMENT DES RENCONTRES

Une rencontre gagnée rapporte 2 points, et perdue 0 point.

En cas d'égalité à la fin des rencontres, le vainqueur sera départagé au nombre de sets remportés. A chaque rencontre, les résultats seront envoyés au Comité dans les 48 h, afin de procéder au classement général.

Article 8/ ARBITRAGE

Le référent-arbitre sera chargé de juger sans appel (et suivant les règles générales édictées par la FFTA) les litiges issus des tirs. Il pourra s'il le souhaite solliciter le conseil de qui bon lui semble et sera un archer reconnu pour sa haute moralité.

Article 9/ FINALE DE LA RENCONTRE 91

L'épreuve finale regroupera toutes les Compagnies/Clubs, vers mi-mars, en tir par équipes sur le principe des matchs en Montante/Descendante. Tous les tirs se feront alors sur blason trispot.

En fonction du nombre d'équipes participantes à la finale et du classement des rencontres précédentes, les équipes seront réparties suivant des poules.

En cas d'égalité sur un match, les équipes seront départagées selon les règles du barrage (1 flèche par archer sur trispot en position horizontale).